

UNE FRANCE SOCIALISTE, INDEPENDANTE, SOLIDAIRE DU TIERS-MONDE



Pour que ça change vraiment dans ce pays, il faudra le socialisme. Il faudra que le sort du peuple français cesse d'être entre les mains de la classe capitaliste, il faudra que le pouvoir économique et politique passe entre les mains des travailleurs. Il faudra que la majorité devienne réellement maîtresse du pays.

Pour que la France cesse d'être une puissance impérialiste, pillant les ressources d'autres pays, exploitant d'autres peuples, pour qu'elle contribue au progrès de l'humanité, il faut renverser cette classe qui depuis des décennies accumule ses profits sur l'exploitation des travailleurs français et de peuples du Tiers Monde. Il faudra une révolution car jamais les exploités ne se laisseront déposséder et chasser de leur pouvoir sans réagir, sans utiliser tous les moyens en leur possession, sans faire appel à l'Etat à leur service, à leur police, leur justice, leur armée, sans recourir à la violence.

Ce que pourrait être le socialisme que nous proposons pour la France, en voici quelques grandes lignes.

Il ne s'agit pas d'utopie. Il s'agit tout simplement de quelques changements fondamentaux sans la réalisation desquels le socialisme ne devient plus qu'un vain mot.

La démocratie socialiste

Un nouvel appareil d'Etat est constitué; la nouvelle armée, c'est l'organisation du peuple en armes qui regroupe les détachements populaires armés (d'entreprises, de villages et quartier par exemple) et une armée nationale populaire particulièrement qualifiée pour la défense du territoire et dont les liens avec l'ensemble du peuple sont maintenus et organisés pour qu'elle reste à son service.

Une nouvelle constitution est mise en place qui organise le pouvoir de la classe ouvrière et des autres classes du peuple par un système d'assemblées populaires élues, à tous les échelons, sur la base des lieux de travail et d'habitations. De l'Assemblée populaire nationale émanent les différents pouvoirs: ceux de faire les lois, de prendre des décisions, de les exécuter et faire exécuter et d'assurer le contrôle de leur application. Elle intervient dans tous les domaines de la vie du pays: objectifs économiques et planification, relations internationales, politiques de santé, d'éducation, politique culturelle... Aux autres échelons (régional, local...), les assemblées populaires prennent et exécutent des décisions de leur ressort propre, sur la base des orientations définies nationalement.

Le principe électif est de règle; les dirigeants de l'Etat aux différents échelons sont élus et révocables à tout moment; ils sont rétribués sur la base des salaires des travailleurs. Tous les travailleurs sont électeurs et susceptibles d'être élus; les travailleurs immigrés jouissent également de ces droits. Sur la base d'expériences et des leçons tirées d'elles, les modalités concrètes d'élection des cadres économiques — directeur d'entreprise par exemple — sont décidées.

Les libertés individuelles de pensée, de religion et de pratique religieuse sont garanties.

La liberté d'expression, de manifestation, la liberté de presse, le droit d'association sont garantis pour ceux qui se conforment dans leurs actes à la législation socialiste.

Les peuples corse, basque, breton, ainsi que les autres populations qui le souhaiteraient, peuvent déterminer librement le statut de leurs relations avec la France. Toutes les minorités culturelles bénéficient du droit de pratiquer leur langue et de se conformer à leurs traditions.

Le Parti communiste n'est pas le seul parti politique; des partis, représentants de différentes classes sociales, qui ont contribué à la révolution ou nouvellement créés participent à l'édification socialiste selon leurs points de vue propres. Ne sont privés d'exercer les droits politiques que ceux qui ne respectent pas la législation

socialiste par des actes et agissements caractérisés.

Les syndicats ne sont pas liés organiquement à l'appareil d'Etat. Ils apportent une contribution continue à l'édification socialiste dans les entreprises, tant dans les activités de gestion, d'organisation du travail, de contrôle des cadres que dans leur rôle spécifique de défense des intérêts des travailleurs; le droit de grève est garanti.

Les masses ouvrières et populaires s'organisent selon leurs besoins et intérêts dans des organisations de jeunes, de femmes, des organisations culturelles, des organisations sportives, associations d'amitié avec les peuples, etc...

Telles sont, dans leurs grandes lignes, quelques formes et cadres déjà imaginables de la démocratie socialiste, de la démocratie au sein du peuple.

La France socialiste réalise immédiatement la nationalisation sans indemnité des principaux moyens de production, d'échange et d'information: banques, grandes compagnies d'assurances, entreprises industrielles et de transport françaises ou étrangères, monopoles et filiales, trusts agro-alimentaires, grosses exploitations agricoles capitalistes et trusts du commerce et de la distribution. Le commerce extérieur est placé sous le contrôle de l'Etat; un système de banques nationales est mis en place.

A la campagne, s'engage la révolution agraire, s'appuyant sur les petits et les moyens paysans et les ouvriers agricoles, afin de réaliser le principe que « la terre appartient à ceux qui la travaillent ».

Les grandes exploitations capitalistes seront transformées en fer-

La France socialiste établit des rapports d'égalité, de coopération et d'aide mutuelle avec les autres pays socialistes qui se distinguent fondamentalement de la « division internationale socialiste du travail » soviétique actuelle.

Elle soutient les luttes prolétariennes et nationales démocratiques des autres peuples, ce qui exclut l'ingérence dans le processus interne de ces révolutions, en raison de cette loi fondamentale que la révolution ne s'exporte pas.

Elle propose aux pays du Tiers

Solidaire du Tiers-Monde

Monde de nationaliser sans indemnités les avoirs français. Elle répare l'exploitation impérialiste antérieure (anciens DOM TOM, pays de la zone franc) sur la base de négociations, en tenant compte des besoins nationaux qu'expriment ces pays; ainsi elle restitue des biens pillés appartenant au patrimoine d'autres peuples.

Elle reconnaît le droit à l'indépendance immédiate des colonies françaises baptisées "DOM TOM". Elle effectue le retrait immédiat des bases et troupes françaises des pays du Tiers Monde.

Dans ses relations avec les pays du Tiers Monde, rejetant toute autarcie, elle développe la coopération économique sur un pied d'égalité et sur la base d'avantages réciproques, dans tous les cas, quel que soit le régime intérieur de ces pays et dans tous les domaines. La négociation de ces échanges porte aussi bien sur les prix que sur les quantités, afin de rompre réellement avec le pillage du Tiers Monde. La France socialiste soutient l'activité des groupements de pays producteurs pour de justes conditions de vente de leurs richesses nationales. Dans les conférences internationales, elle s'associe aux positions que prônent les pays du Tiers Monde contre l'échange inégal et pour un nouvel ordre économique international. Elle participe à l'aide au développement tant dans ses rapports directs d'Etat à Etat que dans le cadre d'organismes internationaux, en prenant comme base pour cette aide, la position des pays en bénéficiant face à l'impérialisme dominant. Elle renégocie les accords existants

(exemples: convention de Lomé, zone franc, investissements du Tiers Monde en France) avec les pays concernés afin d'en éliminer tout contenu impérialiste. Elle s'associe aux décisions de pays du Tiers Monde de boycott de pays comme l'Afrique du Sud et Israël.

Dans ses relations avec les vieux pays impérialistes soumis aux pressions et menaces des superpuissances, la France socialiste nationalise leurs capitaux investis en France et négocie d'éventuelles indemnités avec les pays européens restés capitalistes, afin d'empêcher toute dépendance ou toute ingérence.

Dans ses relations avec les superpuissances, elle nationalise immédiatement et sans indemnités tous les capitaux de ces pays investis en France, arrête toute aide à ces pays et renégocie tous les accords commerciaux et militaires.

Dans le même temps, la France socialiste assure son indépendance par rapport à tout impérialisme, à tout hégémonisme. Cela nécessite d'une part la mobilisation du peuple en armes pour la défense du territoire national et l'existence d'une armée populaire, d'autre part la participation aux instances internationales et la lutte en leur sein aux côtés des pays qui s'opposent aux pays impérialistes et aux deux superpuissances notamment. Cela nécessite aussi l'établissement de rapports avec les pays, y compris avec des pays encore capitalistes, fondés sur l'égalité et le respect mutuel de la souveraineté, la non-agression et la non-ingérence mutuelles et la coexistence pacifique.

En finir avec l'exploitation

La France socialiste réalise immédiatement la nationalisation sans indemnité des principaux moyens de production, d'échange et d'information: banques, grandes compagnies d'assurances, entreprises industrielles et de transport françaises ou étrangères, monopoles et filiales, trusts agro-alimentaires, grosses exploitations agricoles capitalistes et trusts du commerce et de la distribution. Le commerce extérieur est placé sous le contrôle de l'Etat; un système de banques nationales est mis en place.

A la campagne, s'engage la révolution agraire, s'appuyant sur les petits et les moyens paysans et les ouvriers agricoles, afin de réaliser le principe que « la terre appartient à ceux qui la travaillent ».

Les grandes exploitations capitalistes seront transformées en fermes collectives gérées par les travailleurs. La voie de la collectivisation socialiste sera progressivement ouverte sur la base de l'adhésion volontaire.

La petite propriété acquise par le travail sera préservée. Une politique d'entraide et de coopération volontaire sera mise en œuvre. Le revenu des travailleurs de la terre sera garanti. Une politique pour le repeuplement des campagnes et la remise en valeur des zones rurales désertifiées sera mise en œuvre.

Un processus analogue est engagé en ce qui concerne le petit commerce et l'artisanat.

L'économie de la France socialiste est planifiée au niveau national comme régional et local, dans le cadre des décisions économiques d'ensemble prises en tenant compte de tous ces niveaux. Elle s'efforce de surmonter les déséquilibres entre régions, entre villes et campagnes, de résoudre les problèmes écologiques et de sécurité dans l'exploitation de la nature, dans la maîtrise de l'énergie.

L'ensemble des travailleurs est partie prenante de l'édification économique tant par leur participation à la définition des orientations économiques nationales que par leur prise en mains directe de la gestion des entreprises, de l'organisation du travail, du contrôle des responsables économiques, du système de rémunération. Des modalités et mesures concrètes sont expérimentées et généralisées si elles sont positives dans tous ces domaines.

L'égalité totale de tous les droits économiques, politiques, sociaux pour les travailleurs immigrés est immédiatement assurée. Les relations nouvelles avec eux sont négociées avec leur pays d'origine et leurs organisations en France, sur la base de la lutte contre le chauvinisme et le racisme et du respect de leurs cultures et identités nationales.

A l'entreprise, le principe « à travail égal, salaire égal » est garanti en particulier pour les femmes, les travailleurs immigrés et les jeunes. Le droit à l'embauche, le droit d'accéder à toutes les professions sont garantis. Les conditions matérielles (crèches par exemple), d'éducation et de formation professionnelle permettent l'application effective de ce principe.